

## Annonce : Dissolution de la Fondation de l'Université d'Orléans

Date : 28/11/2024

L'Université d'Orléans informe l'ensemble de ses partenaires, étudiants et membres du personnel de la décision de dissolution de la Fondation de l'Université d'Orléans, actée lors de la réunion du Conseil d'administration de l'université qui s'est tenue le 5 juillet 2024.

Créée en 2012, la Fondation de l'Université d'Orléans avait pour mission principale de renforcer les liens entre l'Université d'Orléans et ses partenaires pour soutenir son développement socio-économique, en promouvant l'employabilité des étudiants, valorisant une recherche d'excellence en lien avec les entreprises, et soutenant des projets participant à son rayonnement social, culturel et territorial.

À l'issue d'une évaluation approfondie des besoins et des projets de l'université, il a été décidé de dissoudre la structure en raison de l'absence d'activités depuis plusieurs années. Cette décision s'inscrit dans une réflexion plus large visant à la création d'une nouvelle structure mieux adaptée aux ambitions actuelles de l'université, permettant ainsi de répondre aux enjeux futurs de manière plus efficace et innovante.

Conformément cadre réglementaire et statutaire, les actifs de la fondation seront transférés à l'Université d'Orléans. Ces actifs seront intégrés au budget et au patrimoine de l'université et continueront de servir les missions de recherche, d'enseignement et de service public.

Plus précisément, en conformité avec la réglementation à laquelle est soumise la Fondation de l'Université d'Orléans et ses statuts, le conseil d'administration a validé dans la décision du 19 avril 2024 cette affectation en dédiant « *les fonds disponibles au projet d'acquisition d'un séquenceur génétique long fragment pour la recherche médicale et le diagnostic médical (conformément à l'objet de la fondation article 2 statuts)* ».

Pour toute information complémentaire ou question concernant cette dissolution, nous vous invitons à contacter le service administratif à l'adresse suivante : [vp.valo@univ-orleans.fr](mailto:vp.valo@univ-orleans.fr).

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires, donateurs, et collaborateurs pour leur soutien tout au long de l'existence de la fondation.

L'Université d'Orléans s'engage à poursuivre les actions et les valeurs portées par la Fondation de l'Université d'Orléans à travers ses projets futurs.

Éric BLOND

Président de l'Université d'Orléans

